

# **ASSOCIATION KAFEL AL YATIM**

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 Décembre 2014**

# Sommaire

		<u>Page</u>
I-	Rapport général	3
III-	Etats financiers	6

**ASSOCIATION KAFEL AL YATIM**  
**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2014**

**Messieurs les membres de l'association Kafel Al Yatim,**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2015, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'association Kafel Al Yatim relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés aux pages 6 à 17 au présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

**I. Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de l'association Kafel Al Yatim, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des actifs nets de 97 523 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à -5 772 DT.

**1. Responsabilité de l'organe dirigeant dans l'établissement et la présentation des états financiers**

Le comité de direction de l'association Kafel Al Yatim est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2. Responsabilité du commissaire aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'association relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

### **3. Opinion sur les états financiers**

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'association Kafel Al Yatim, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **4. Paragraphe d'observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note II.1 qui indique, qu'en application des dispositions de l'article 39 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, l'association Kafel Al Yatim est passée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 d'une comptabilité de trésorerie (recettes-dépenses) à une comptabilité d'engagement tenue conformément au système comptable des entreprises, tel que prévue par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996. Les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant cette question.

## **II. Rapport sur les obligations légales et réglementaires**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous signalons les irrégularités suivantes, relevées au cours de notre mission :

1. L'association Kafel Al Yatim a collecté des fonds au moyen des souscriptions publiques d'une valeur totale de 8 525 DT sans respect de la procédure relative aux souscriptions publiques qui a été prévue par le décret du 8 mai 1922 relatif aux souscriptions publiques tel que modifié par le décret du 21 décembre 1944.
2. L'association Kafel Al Yatim a collecté des dons en espèces dont la valeur unitaire dépasse 500 DT, d'un montant total de 19 940 DT, en infraction aux dispositions de l'article 38 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.
3. L'association Kafel Al Yatim ne tient pas un registre des aides, dons, donations et legs en distinguant ceux qui sont en nature de ceux en numéraire ainsi qu'un registre des activités et des projets, dans lequel est consignée la nature de l'activité ou du projet, tel que prévu par les dispositions de l'article 40 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations.
4. L'association Kafel Al Yatim a collecté des dons en espèces dont l'identité des donateurs n'a pas été identifiée d'une valeur totale de 5 090 DT.

5. L'association Kafel Al Yatim a reçu des virements bancaires et postaux de la Tunisie ainsi que des versements espèces en banques, dont l'identité des donateurs n'a pas été identifiée d'une valeur totale de 20 065 DT.

**BMAC**  
**Mohamed Anis KSENTINI**

**Tunis, le 29 janvier 2016**

# **ETATS FINANCIERS**

## ASSOCIATION KAFEL AL YATIM

## Bilan

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations corporelles		23 673	17 762
Amortissements des immobilisations corporelles		(15 068)	(9 261)
	<b>1</b>	<b>8 605</b>	<b>8 501</b>
Immobilisations financières		450	450
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		-	-
		<b>450</b>	<b>450</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>9 055</b>	<b>8 951</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>9 055</b>	<b>8 951</b>
<b>Actifs courants</b>			
Stocks		5 022	7 920
Provisions pour dépréciation des stocks		-	-
	<b>2</b>	<b>5 022</b>	<b>7 920</b>
Créances et comptes rattachés		500	390
Provisions pour dépréciation des créances et comptes rattachés		-	-
		<b>500</b>	<b>390</b>
Autres actifs courants		3 828	4 821
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		-	-
	<b>3</b>	<b>3 828</b>	<b>4 821</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	<b>4</b>	95 471	90 050
<b>Total des actifs courants</b>		<b>104 821</b>	<b>103 181</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>113 876</b>	<b>112 133</b>

## ASSOCIATION KAFEL AL YATIM

## Bilan

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Actifs nets et passifs</b>			
<b>Actifs nets</b>			
Réserves		97 723	72 186
Autres actifs nets		5 572	7 435
<b>Total des actifs nets avant résultat de l'exercice</b>		<b>103 294</b>	<b>79 621</b>
Résultat de l'exercice		(5 772)	25 537
<b>Total des actifs nets avant affectation</b>	<b>5</b>	<b>97 523</b>	<b>105 157</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Provisions pour risques et charges		5 469	4 730
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>5 469</b>	<b>4 730</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>6</b>	656	1 645
Autres passifs courants	<b>7</b>	10 229	600
<b>Total des passifs courants</b>		<b>10 884</b>	<b>2 245</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>16 353</b>	<b>6 975</b>
<b>Total des actifs nets et des passifs</b>		<b>113 876</b>	<b>112 133</b>

**ASSOCIATION KAFEL AL YATIM**  
**Etat de résultat**  
 (Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2014	31 décembre 2013
Revenus	<b>8</b>	155 772	133 096
Quote-part des apports inscrits aux produits de l'exercice		4 663	4 561
<b>Total des produits</b>		<b>160 435</b>	<b>137 657</b>
Achats consommés	<b>9</b>	60 857	38 863
Charges de personnel	<b>10</b>	16 780	6 010
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>11</b>	6 546	9 354
Autres charges d'exploitation	<b>12</b>	82 009	55 860
Autres gains ordinaires		(2)	(0)
Autres pertes ordinaires		16	2 033
<b>Total des charges</b>		<b>166 206</b>	<b>112 120</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>(5 772)</b>	<b>25 537</b>

**ASSOCIATION KAFEL AL YATIM****Etat des flux de trésorerie**

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2014	31 décembre 2013
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</b>			
<b>Résultat net</b>		(5 772)	25 537
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		6 546	9 354
- Variations des :			
* Stocks		2 898	(7 240)
* Créances		(110)	(390)
* Autres actifs		993	(3 791)
* Fournisseurs et autres dettes		8 639	2 245
* Quote-part des apports inscrits aux produits de l'exercice		(4 663)	(4 561)
<b>Total des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>		<b>8 532</b>	<b>21 154</b>
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(3 111)	(1 130)
<b>Total des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(3 111)</b>	<b>(1 130)</b>
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>			
<b>Total des flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		-	-
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>5 421</b>	<b>20 024</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>90 050</b>	<b>70 026</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>4</b>	<b>95 471</b>	<b>90 050</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### **I. Présentation générale de l'association Kafel Al Yatim**

L'association Kafel Al Yatim a été créée le 21 janvier 2011 avec un but non lucratif qui consiste à aider et soutenir les orphelins. Son siège social est sis à 2, Rue Khaled El Agrebi, Ariana.

L'association Kafel Al Yatim a obtenu l'autorisation d'exercice en date du 21 janvier 2011 sous le numéro 2721. Sa constitution a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne n°56 du 10 Mai 2011.

L'association Kafel Al Yatim est régie par la loi n° 59-154 du 7 Novembre 1959 relative aux associations tel que abrogée et remplacée par le décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, par ses statuts et par son règlement interne.

L'association Kafel Al Yatim est dirigée par un comité de direction composé des membres suivants :

- Président : Mr Nabil BELHAJ
- Secrétaire Général : Mr Amine KHECHICHE
- Trésorier : Mr Ahmed SAMMOUDA
- Membres : Mrs Farid FEKIH, Amara BEN HESSINE et Walid ZBIBA

Le directeur exécutif est Mr Abdallah Ben Taieb.

Les états financiers de l'association Kafel Al Yatim sont libellés en dinars tunisien et arrêtés au 31 décembre de chaque année. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

### **II. Référentiel comptable**

#### **II.1. Référentiel d'élaboration des états financiers**

En application des dispositions de l'article 39 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, l'association Kafel Al Yatim est passée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 d'une comptabilité de trésorerie (recettes-dépenses) à une comptabilité d'engagement tenue conformément au système comptable des entreprises, tel que prévue par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996. Les états financiers de l'exercice 2013 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

#### **II.2. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués**

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par l'association Kafel Al Yatim pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

### **Immobilisations**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en cas d'acquisition à titre onéreux et à leur valeur vénale en cas d'acquisition à titre gratuit. Ils sont amortis aux taux linéaires présentés comme suit :

Mobilier de bureau	20%
Matériel informatique	33%

### **Cotisations des adhérents et leur renouvellement**

Les revenus relatifs aux cotisations des adhérents sont pris en compte en résultat conformément aux règles prévues par la Norme Comptable 3 relative aux revenus.

Les revenus liés au renouvellement des adhésions sont pris en compte en résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont encaissés dans la mesure où leur renouvellement n'est pas obligatoire.

### **Dons en nature**

Les dons en nature, dont la valeur est déterminée de façon fiable sont comptabilisées en tant que produits ou actifs nets en contrepartie de comptes de charges ou d'actifs.

### **Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités sont constitués des comptes bancaires alBaraka, Banque Zitouna, du compte courant postal et de la caisse.

### III. Informations afférentes à des éléments figurant dans le corps des états financiers

Les chiffres sont exprimés en dinars tunisien.

#### ACTIFS

##### III.1. Immobilisations corporelles

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles s'élève au 31/12/2014 à 8 605 DT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Catégorie	Valeur brute au 31 décembre 2013	Acquisitions	Acquisitions à titre de dons	Cessions	Valeur brute au 31 décembre 2014	Amortissements cumulés au 31 décembre 2013	Dotation	Reprise sur cession	Amortissements cumulés au 31 décembre 2014	Valeur comptable nette au 31 décembre 2014
Equipements de bureaux	14 072	827	2 000	-	16 899	(7 884)	(3 975)	-	(11 859)	5 040
Matériels informatiques	3 690	2 285	800	-	6 775	(1 376)	(1 833)	-	(3 209)	3 566
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>17 762</b>	<b>3 111</b>	<b>2 800</b>	<b>-</b>	<b>23 673</b>	<b>(9 261)</b>	<b>(5 807)</b>	<b>-</b>	<b>(15 068)</b>	<b>8 605</b>

**III.2. Stocks**

Les stocks s'élèvent au 31/12/2014 à 5 022 DT contre un solde de 7 920 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Stock de chaussures	2 750	7 600
Stock de fournitures scolaires	1 952	-
Stock de couvertures	320	320
<b>Total</b>	<b>5 022</b>	<b>7 920</b>

**III.3. Autres actifs courants**

Les autres actifs courants s'élèvent au 31/12/2014 à 3 828 DT contre un solde de 4 821 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
Charges constatées d'avances	3 801	4 821
Fournisseurs débiteurs	28	-
<b>Total</b>	<b>3 828</b>	<b>4 821</b>

**III.4. Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2014 à 95 471 DT contre 90 050 DT au 31/12/2013. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31 décembre 2014	Solde au 31 décembre 2013
AL BARAKA	10 934	87 270
ZITOUNA BANK	78 309	-
LAPOSTE	2 064	-
Caisse	2 774	2 780
Chèques en coffre	1 390	-
<b>Total</b>	<b>95 471</b>	<b>90 050</b>

**ACTIFS NETS ET PASSIFS****III.5. Etat de variation des actifs nets**

Les actifs nets sont passés de 105 157 DT au 31/12/2013 à 97 523 DT au 31/12/2014. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

<b>Libellé</b>	<b>Réserves</b>	<b>Autres actifs nets</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Total actif net</b>
<b>Actifs nets au 31 décembre 2013</b>	<b>72 186</b>	<b>7 435</b>	<b>25 537</b>	<b>105 157</b>
- Apport en nature affecté à des immobilisations		2 800		2 800
- Quote-part des apports inscrits aux produits de l'exercice		(4 663)		(4 663)
- Affectation du résultat de l'exercice 2013	25 537		(25 537)	-
- Résultat de l'exercice 2014			(5 772)	(5 772)
<b>Actifs nets au 31 décembre 2014</b>	<b>97 723</b>	<b>5 572</b>	<b>(5 772)</b>	<b>97 523</b>

**III.6. Fournisseurs et comptes rattachés**

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élevaient au 31/12/2014 à 656 DT contre un solde de 1 645 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>Solde au 31 décembre 2013</b>
Fournisseurs d'exploitations	614	1 525
Fournisseurs d'exploitations, factures non parvenues	42	-
Mandats d'orphelins	-	120
<b>Total</b>	<b>656</b>	<b>1 645</b>

**III.7. Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'élevaient au 31/12/2014 à 10 229 DT contre un solde de 600 DT au 31/12/2013. Ils se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>Solde au 31 décembre 2013</b>
Etat, impôts et taxes	2 262	0
CNSS	593	(0)
Charges à payer	7 373	-
Personnel, rémunérations dues	-	600
<b>Total</b>	<b>10 229</b>	<b>600</b>

**Etat de résultat****III.8. Revenus**

Les revenus réalisés au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 155 772 DT contre 133 096 DT réalisés au cours de l'exercice 2013. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2014	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013
Donations en numéraire	134 729	93 721
Donations en nature	9 071	7 240
Bons de valeurs	8 525	12 145
Revenus des manifestations	2 367	19 210
Cotisations	1 080	780
<b>Total</b>	<b>155 772</b>	<b>133 096</b>

**III.9. Achats consommés**

Les achats consommés encourus au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 60 857 DT contre 38 863 DT encourus au cours de l'exercice 2013. Ils se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2014	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013
Achats de biens pour donations	42 201	37 292
Variation des stocks de marchandises	11 969	-
Achats de matières et fournitures	5 023	1 216
Electricité, eau, gaz	966	356
Carburant	698	-
<b>Total</b>	<b>60 857</b>	<b>38 863</b>

**III.10. Charges de personnel**

Les charges de personnel encourus au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 16 780 DT contre 6 010 DT encourus au cours de l'exercice 2013. Elles se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2014	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013
Salaires bruts	15 447	6 010
Charges sociales	1 333	-
<b>Total</b>	<b>16 780</b>	<b>6 010</b>

**III.11. Dotations aux amortissements et aux provisions**

Les dotations aux amortissements et aux provisions encourues au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 6 546 DT contre 9 354 DT encourues au cours de l'exercice 2013. Elles se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2014	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	5 807	4 624
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	739	4 730
<b>Total</b>	<b>6 546</b>	<b>9 354</b>

**III.12. Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 82 009 DT contre 55 860 DT encourues au cours de l'exercice 2013. Elles se détaillent au niveau du tableau suivant :

Libellé	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2014	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2013
Donations accordés en numéraires	51 717	37 042
Personnel extérieur à l'entreprise	10 362	3 230
Loyers et charges locatives	7 785	6 700
Honoraires	4 050	-
Frais postaux et frais de télécommunications	1 372	1 339
Transports et déplacements	1 040	709
Publicité, publications, relations publiques	956	1 477
Services bancaires et assimilés	670	46
Impôts et taxes	3 003	437
Entretiens et réparations	109	380
Autres charges d'exploitation	45	-
Charges des spectacles et manifestations	900	4 500
<b>Total</b>	<b>82 009</b>	<b>55 860</b>

**IV.3.4. Evènement postérieurs**

Les présents états financiers ont été préparés par le comité de direction de l'association Kafel Al Yatim en date du 29 janvier 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.